



Lignes analogiques : pourquoi un inventaire des usages précis est indispensable avant la coupure

La fermeture du réseau cuivre met fin à la ligne analogique traditionnelle, le fameux « RTC ». Or, dans la plupart des organisations, ces lignes ne servent plus seulement à téléphoner. Elles alimentent une constellation d'usages discrets, souvent installés il y a des années par des prestataires distincts, et dont plus personne ne tient l'inventaire à jour. C'est précisément cette méconnaissance qui transforme la coupure du cuivre en risque opérationnel. Avant toute migration, l'inventaire précis des usages n'est pas une formalité administrative : c'est la condition qui détermine la réussite ou l'échec du projet.

Une ligne analogique n'est jamais qu'un téléphone

La ligne analogique présente une propriété technique qui explique son omniprésence : elle transporte une tension électrique simple, sur laquelle un grand nombre d'équipements ont été conçus pour fonctionner de façon autonome. Un poste téléphonique, bien sûr, mais aussi tout dispositif capable de composer un numéro ou de recevoir un appel sans intelligence réseau particulière. Cette simplicité a fait de la ligne analogique le support par défaut d'usages critiques pendant des décennies. Sa disparition oblige à requalifier, un par un, ce qui reposait sur elle.

Le panorama des usages à recenser

Un inventaire sérieux dépasse largement la téléphonie de confort. Les usages les plus fréquemment raccordés à une ligne analogique incluent la téléphonie fixe classique des postes de travail et des accueils ; les dispositifs de sécurité des personnes, au premier rang desquels la téléalarme d'ascenseur, obligatoire et strictement réglementée ; les systèmes d'alarme incendie et de détection en établissement recevant du public ; les alarmes anti-intrusion reliées à un centre de télésurveillance ; les dispositifs de téléassistance pour personnes âgées ou isolées ; les terminaux de paiement électronique de secours ou d'appoint ; les télécopieurs ; les systèmes de télérelève de compteurs ; les portails et interphones automatisés ; ainsi que diverses lignes de supervision technique, ligne d'astreinte, ligne de modem de maintenance à distance sur un équipement industriel.

Chacun de ces usages relève d'une logique propre, d'un contrat propre et parfois d'un prestataire propre. C'est cette dispersion qui rend l'inventaire difficile et, par conséquent,

indispensable.

Pourquoi la facturation ne suffit pas

Le réflexe naturel consiste à partir de la facture de l'opérateur pour dénombrer les lignes. C'est un point de départ utile, mais insuffisant. La facture indique qu'une ligne existe et qu'elle est payée ; elle ne dit rien de ce à quoi elle sert réellement. Une ligne peut être facturée sans usage identifié, vestige d'un équipement déposé. À l'inverse, un usage critique peut transiter par une ligne dont l'intitulé sur la facture n'évoque en rien sa fonction. La facturation donne le nombre de lignes ; elle ne donne pas la cartographie des usages. Seul un croisement avec le terrain la complète.

La méthode : croiser les sources

Un inventaire fiable se construit par recoupement de plusieurs sources indépendantes. La facturation télécom fournit la liste brute des lignes. Les contrats de maintenance et de télésurveillance, souvent gérés par les services généraux ou la sécurité plutôt que par l'informatique, révèlent les équipements raccordés dont la DSI ignore parfois l'existence. Le recensement physique sur site, tableau de raccordement à l'appui, permet d'identifier les lignes réellement actives. Enfin, l'interrogation des utilisateurs et des responsables de site fait remonter les usages que nul document ne mentionne. C'est la convergence de ces regards qui produit un inventaire exhaustif ; aucune source seule n'y parvient.

Les usages qu'on oublie systématiquement

L'expérience montre que certains usages échappent presque toujours au premier recensement. La ligne de l'ascenseur, parce qu'elle relève du contrat d'entretien de l'ascensoriste et non du contrat télécom. La ligne d'alarme incendie, parce qu'elle fonctionne silencieusement depuis des années. Le terminal de paiement de secours, sollicité seulement en cas de panne du terminal principal. Le modem de télémaintenance d'un équipement technique, chaudière, groupe froid, automate, dont seul le fournisseur connaît l'existence. Ces usages partagent une caractéristique commune : ils ne se manifestent qu'en cas de besoin, et leur défaillance passe inaperçue jusqu'au moment critique. Ce sont eux qui justifient la rigueur de l'inventaire.

De l'inventaire à la qualification

Recenser ne suffit pas : chaque usage identifié doit être qualifié. Pour chaque ligne, il convient de documenter sa fonction précise, l'équipement raccordé et sa génération, le prestataire responsable, le niveau de criticité de l'usage et la solution de remplacement envisageable après la coupure. Cette qualification transforme une simple liste en outil de pilotage. Elle permet de hiérarchiser les migrations, d'anticiper les délais des tiers et de traiter en priorité les dispositifs de sécurité des personnes, pour lesquels aucune interruption n'est acceptable.

L'inventaire, fondation de tout le projet

Aucune décision de migration ne peut être prise sans cette base. Choisir une architecture voix, dimensionner les accès de remplacement, planifier le séquençage des bascules, tout découle de la connaissance exacte du parc et de ses usages. L'erreur la plus coûteuse d'un projet de sortie du cuivre n'est jamais la complexité d'une solution technique, toujours disponible, mais l'oubli d'un usage, découvert au moment de la coupure lorsqu'un ascenseur ne peut plus émettre son appel de secours ou qu'une alarme reste muette. L'inventaire précis des usages est la meilleure protection contre cette catégorie d'erreur. Pour les parcs multisites ou les organisations complexes, il constitue aussi la base du cahier des charges à confier à un accompagnement spécialisé.

Cet article présente un cadre général et ne se substitue pas à une étude adaptée à chaque organisation. Sources : Arcep, dossier fermeture du réseau cuivre ; réglementation relative aux dispositifs de sécurité en ascenseur et en établissement recevant du public.

Pour aller plus loin

- [Check-list de migration : les 10 points à vérifier avant la coupure du cuivre](#)
- [Fibre, 4G/5G fixe, satellite : quel accès pour quel site après le cuivre ?](#)
- [Portabilité des numéros : garder ses lignes lors d'une migration télécom](#)

Article révisé le 26 juillet 2026 par FinDuCuivre.info

<https://finducuire.info/inventaire-usages-lignes-analogiques-fin-cuivre/>